



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

libéraux

Question au Gouvernement n° 2599

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Morange, pour le groupe du RPR.

M. Pierre Morange. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Alors que notre système de santé est confronté à des difficultés sans cesse croissantes, vous ne savez répondre, madame la ministre, aux multiples demandes des acteurs concernés que par une pantomime de concertation.

Qui peut croire, en effet, que le fameux «Grenelle de la santé», que vous annoncez à grand renfort médiatique, permettra d'apporter des solutions viables aux multiples demandes des professions de santé ? Pensez-vous vraiment offrir aux cinquante représentants de ces professions une véritable concertation dans les quelques heures que vous leur accordez ? Cette parodie de négociation est indigne et elle témoigne du mépris avec lequel votre gouvernement traite ces questions, alors qu'il en a la charge depuis plus de trois ans.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ce mépris se manifeste notamment par le maintien du système de lettres-clés flottantes, qui représente une indéniable régression médicale et sociale. Ainsi, au lieu de régler les problèmes, vous en créez d'autres.

L'inefficacité de votre système est avérée et vous ne présentez aux professionnels qu'un ridicule semblant de concertation.

Comment comptez-vous éviter leur découragement ? Déjà, certaines catégories de Français commencent à éprouver des difficultés à trouver des professionnels de santé.

Madame la ministre, je me fais le porte-parole des trois groupes de l'opposition («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Didier Boulaud. Et Pasqua, qu'est-ce que vous en faites ?

M. Pierre Morange. ... pour vous demander ce que, au-delà d'une dialogue de façade, vous envisagez de faire enfin pour résoudre les difficultés de notre système de santé. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, la réunion qui aura lieu demain au ministère de l'emploi et de la solidarité, et à laquelle j'ai convié tous les représentants des professions médicales et paramédicales de la médecine de ville, ainsi que des représentants de la Caisse nationale d'assurance maladie, des parlementaires de l'Assemblée ainsi que du Sénat, a pour but de réfléchir et d'engager un travail sur deux thèmes.

Le premier est l'organisation de notre système de soins, et la place de ces professionnels - médecins, infirmiers, kinésithérapeutes - dans ce système, en liaison avec l'hôpital. Je crois en effet qu'il y a des problèmes de fond que nous devons mieux traiter: l'organisation des urgences, les prescriptions, la formation des médecins, la démographie médicale.

En second lieu, nous allons réfléchir ensemble à la façon de mieux réguler les dépenses de santé, car ce n'est pas forcément en dépensant plus que l'on est mieux soigné.

Voilà les deux thèmes qui vont nous occuper demain toute la journée et sur lesquels j'engagerai, ensuite un processus de travail qui impliquera naturellement les professionnels, mais aussi des représentants de vos deux

assemblées, de la majorité comme de l'opposition.

Je crois aux vertus de la concertation. Je pense que, dans un système mixte comme le nôtre, qui est un bon système, associant l'exercice libéral de la médecine - avec le libre choix par le patient de son médecin, de son infirmière, de son kinésithérapeute, - et des financements socialisés, il n'y a pas d'autre solution que de parvenir à conclure ensemble un vrai contrat pour que ce système mixte puisse fonctionner.

Je trouve donc désolant, monsieur le député, que vous ayez cru devoir employer un ton aussi pompeux (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) pour débiter tant de banalités ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. Exclamation sur le banc du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morange](#)

Circonscription : Yvelines (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2599

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2001, page 780

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2001